

génération digitale,
+ qu'une copie
conforme

devillard.ch



GED - COPIEURS - IT

devillard

www.ccig.ch

Mars 2022

No 3

CCIG info

Bulletin d'information
de la Chambre de commerce,
d'industrie et des services
de Genève

Commerce international

Les délégations à l'étranger reprennent et la prochaine se rendra à Hambourg, Copenhague et Stockholm. ► PAGE 3

Team Building

L'édition 2022 de la Company Cup Swiss se déroulera le 25 juin prochain à Nyon, avec le soutien de la CCIG. ► PAGE 3

Votation du 15 mai 2022

Un non à Frontex entraînerait le retrait de la Suisse de l'espace Schengen et mettrait en péril économie et sécurité. ► PAGE 4

PRÉVOYONS ENSEMBLE LA PÉRÉNITÉ ET LA SUCCESSION DE VOTRE ENTREPRISE

N°1 en Suisse | 2'000 produits | 20 agences | 1'000 transactions par an
T.022 700 22 22 | www.remicom.com | pme@remicom.com

REMI(COM)
LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCE - ENTREPRISES

Énergie

Les conventions d'objectifs contribuent à réduire les émissions de CO₂

Née il y a 20 ans, l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) est une organisation indépendante à but non lucratif créée pour les entreprises par les associations faitières de l'économie. À l'aube de la nouvelle révision de la loi sur le CO₂, Martin Kernen, membre de la direction de l'AEnEC et ingénieur en mécanique EPFL, tire un bilan de l'action de l'agence et esquisse les perspectives en matière énergétique pour les entreprises. Celles-ci ont jusqu'au 30 juin 2022 pour établir une convention d'objectifs et ainsi bénéficier de l'exemption de la taxe sur le CO₂.



de l'environnement et rentabilité économique», précise Martin Kernen. Parmi celles-ci, une centaine a déjà atteint la pleine neutralité carbone.

Les conventions d'objectifs

Les grands consommateurs ont trois possibilités de répondre à leurs obligations légales: s'engager dans une convention d'objectifs avec la Confédération; s'engager dans une convention d'objectifs avec le canton; réaliser un audit énergétique. En ce qui concerne les conventions d'objectifs avec la Confédération,

deux agences sont agréées, l'Agence Cleantech Suisse et l'AEnEC.

La convention d'objectifs est donc un moyen reconnu pour se conformer aux dispositions sur les grands consommateurs avec plusieurs options possibles, dont l'engagement de réduction CO₂ qui est volontaire. « Ce qui nous importe, c'est d'aider les entreprises à atteindre leurs objectifs de la manière la plus efficace possible » indique Martin Kernen. Si, habituellement, les mesures prises visent des postes mineurs comme l'éclairage et l'en-

veloppe des bâtiments, l'AEnEC se concentre sur les processus de production et sur la récupération de chaleur de processus industriels.

Une convention d'objectifs semble a priori un processus administratif assez lourd. En réalité, l'AEnEC apporte son assistance et son expérience à ce niveau également. Tout d'abord, l'entreprise passe par un check-up énergétique. Puis l'AEnEC prépare avec l'entreprise la liste des mesures, liées à l'efficacité énergétique, qui correspondent à ses besoins. Et c'est à ce moment que

L'AEnEC assiste plus de 4100 entreprises avec l'aide de 100 conseillers expérimentés. « Le but pour les entreprises est de réduire leurs

émissions de CO₂ et leurs coûts d'énergie de manière rentable et de bénéficier d'exemption de taxes. Ainsi, elles peuvent allier protection

suite page 2

Lundi télétravail,
dimanche expo.



Mardi télétravail,
mercredi bureau.



Jeudi télétravail,
vendredi bowling.



Super économique, l'abonnement annuel en transports publics reste votre bon plan dès 2 jours par semaine.

Et en plus,
un rabais de
100.-
CHF
jusqu'au
30 avril 2022



unireso
unireso.com/teletravail

NATHALIE HARDYN
directrice du Département politique



NON à l'interdiction de la publicité en Ville de Genève

Une fois n'est pas coutume, la CCIG a décidé de soutenir le lancement d'un référendum contre un projet voté par le Conseil municipal de la Ville de Genève. C'est que l'enjeu concerne l'ensemble du tissu économique genevois, puisqu'il s'agit de combattre l'interdiction de l'affichage commercial sur le territoire de la plus grande commune du canton. Pour que la population puisse se prononcer en votation, il s'agit de récolter 3200 signatures en 40 jours. La CCIG, aux côtés des associations économiques genevoises, encourage les électrices et les électeurs de la Ville à signer et faire signer le formulaire des référendaires mis à disposition notamment par la CCIG et sur le site zeropub-non.ch.

Au motif que les affiches publicitaires sont une pollution visuelle et qu'elles encouragent la consommation, un mouvement de citoyens, appuyé par les partis de gauche, est parvenu à faire adopter par le Conseil municipal l'initiative « Genève zéro pub – libérons nos rues de la publicité commerciale ! ». Ce même Conseil municipal vient de valider le règlement d'application proposé par le Conseil administratif. Ce règlement, attaqué par voie de référendum, consacre la prohibition de l'affichage « papier », qu'il soit pratiqué sur le domaine public ou sur le domaine privé visible du domaine public. Des exceptions sont prévues pour l'affichage culturel, et pour la promotion ou le sponsoring de certaines manifestations. Le Conseil administratif devra par ailleurs veiller à mettre à disposition des surfaces d'affichage vierges destinées à la libre expression artistique et citoyenne.

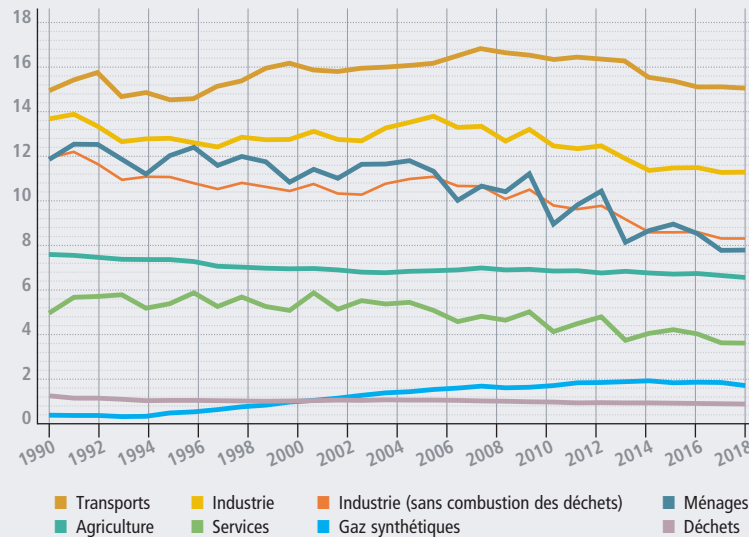
Si la CCIG s'oppose à l'interdiction de l'affichage, ce n'est pas tant à cause des millions de francs que la Ville de Genève perdra, mais surtout en raison de ses conséquences néfastes pour l'économie locale. L'affichage, média de proximité par excellence, est en effet l'un des meilleurs moyens pour les entreprises locales de se faire connaître. Il permet, même à des budgets modestes, d'atteindre un public de proximité. Si les affiches publicitaires sont interdites en Ville de Genève, un boulanger n'aura même plus le droit de promouvoir ses produits dans son quartier ! Sans parler des entreprises genevoises de transport ou de déménagement, de tous les commerces du canton et même au-delà. On le voit, l'enjeu dépasse largement le cadre de la Ville de Genève !

ÉDITORIAL

► suite de la page 1

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

(MILLIONS TONNES ÉQUIVALENTS CO₂)



Évolution des émissions de gaz à effet de serre visées par la loi sur le CO₂ et le Protocole de Kyoto, par secteur selon l'ordonnance sur le CO₂, au cours de la période 1990-2019.

SOURCES: Emissions de gaz à effet de serre visées par la loi sur le CO₂ et par le Protocole de Kyoto, 2^e période d'engagement (2013-2020) – Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication et Office fédéral de l'environnement – Mise à jour juillet 2021.

la convention d'objectifs est discutée et décidée. Ensuite, les mesures sont mises en œuvre. Un suivi annuel est effectué, qui peut déboucher sur l'obtention d'un label, en lien avec la norme ISO 50001 ou l'initiative « Science Based Targets » (voir encadré).

Malgré les aléas législatifs, la convention d'objectifs ne risque pas l'obsolescence programmée. En effet, le projet de révision de loi sur le CO₂ qui est mis en consultation par la Confédération va dans la continuité

de ce qui existe pour les entreprises. L'exemption de la taxe CO₂ est valable pour les entreprises qui s'engagent par convention d'objectifs à réduire leurs émissions. Cette possibilité est toujours prévue dans le projet de révision de la loi sur le CO₂ et ce, jusqu'en 2030. Pour les entreprises qui ne sont pas encore engagées, elles peuvent le faire dans les trois années qui viennent et, en ce qui concerne 2022, la demande d'engagement peut être déposée jusqu'à fin juin 2022.

Qu'est-ce que l'initiative « Science Based Targets » (SBT) ?

Cette initiative a été lancée par plusieurs organisations (Carbon Disclosure Project ; UN Global Compact ; World Resources Institute et WWF). Elle prescrit des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ceux-ci sont considérés sur la base du principe de proportionnalité selon les connaissances climatiques les plus récentes, pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Appelés « Science Based Targets (SBT) », ces objectifs scientifiques indiquent le volume de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la vitesse de la réduction qu'une entreprise doit respecter pour que le réchauffement mondial soit limité à moins de 2°C voire, mieux encore, à 1,5°C, conformément à l'Accord de Paris sur le climat. Partout dans le monde, de plus en plus d'entreprises s'associent librement à cette initiative et adoptent d'ambitieux objectifs pour que l'économie réduise ses émissions. En Suisse, des entreprises, dont bon nombre participent également à l'AEnEC, se sont engagées dans cette démarche.

Des succès déjà rencontrés

Les conventions d'objectifs produisent des résultats tangibles au niveau national. « En 2020, les entreprises conventionnées avec le soutien de l'AEnEC ont économisé 678 972 tonnes de CO₂ », indique M. Kernen. Cela représente près de 50 % de la réduction des émissions de l'industrie (hors combustion des déchets) en 2020.

Entre 2013 et 2019, l'industrie a réduit ses émissions de 15 %, de 26 % par rapport à 1990 : un résultat supérieur à l'engagement de la Suisse vis-à-vis du protocole de Kyoto qui vise à abaisser ces émissions de 20 % en 2020 par rapport à 1990.

Dans le canton de Genève, on dénombre 86 conventions d'objectifs pour 288 sites d'exploitation. « Les entreprises genevoises conventionnées ont même dépassé les objectifs qui étaient visés. L'intensité carbone a diminué de presque 30 % au niveau du canton alors qu'au niveau fédéral on atteint seulement 15 % », précise M. Kernen.

Vision d'avenir

L'AEnEC soutient également les entreprises qui souhaitent respecter les Accords de Paris ou décarboner leur production à long terme. Cette démarche volontaire vise à « décarboner fûté » de manière sereine et pragmatique plutôt que d'y être contraint par le prix des énergies, les exigences légales ou celles de clients.

Comme il s'agit d'une démarche à long terme, l'analyse porte non seulement sur l'efficacité énergétique et la récupération de chaleur mais également sur de nouveaux champs d'action tels que l'écoconception de produits, de nouvelles technologies – par exemple la production de chaleur grâce à une pompe-à-chaleur à très haute température – et la capture de CO₂. ■

SPGI COMMERCIAL
PROPERTY
ADVISORS

Meyrin

Rue Emma-Kammacher 9

Locaux logistiques et de stockage de 15'600 m²
Divisibles dès 1'300 m²

Accès par monte-charge de 6T

Quais de chargements couverts au RDC

Bureaux cloisonnés et petits ateliers disponibles

Places de parc disponibles

SPGI Geneva SA geneva.spgi.ch

Alexandre Schwab 022 707 46 75 | als@spgi.ch

À louer

Locaux
logistiques
au cœur de la
ZIMEYSA

IN ASSOCIATION WITH
CUSHMAN &
WAKEFIELD



Team building

Le sport: bon pour la tête et l'esprit... d'entreprise

Le plus important challenge multisports interentreprises de Suisse revient à Nyon en 2022. En collaboration avec la ville de la Côte vaudoise, la deuxième **Company Cup Swiss** (ex-Corporate Games) se tiendra le samedi 25 juin sur le complexe sportif de Colovray, au bord du lac. Un « team building » sportif, qui permettra de célébrer les valeurs du sport et de la joie de vivre, après deux ans de pandémie compliqués.



Interview de **Patrick Bartolo**, directeur RH de la CCIG

Qu'est-ce que la « Company Cup Swiss » ?

Il s'agit d'un challenge multisports interentreprises, organisé pour la 2^e fois à Nyon. C'est un événement décliné sur une formule qui a déjà cours en France, notamment à Annecy. Issue des Corporate Games, cette structure a acquis une autonomie qui lui permettra de se développer à l'international.

En l'occurrence, les participants auront à disposition une palette de 10 sports. Il y en aura des classiques, la course à pied ou la marche nordique, d'autres plus originaux tels que le beach tennis sur herbe, la course de Dragon boat sur le lac ou encore du Möllky.

En 2019, la première édition de la Company Cup Swiss a rassemblé 1500 représentant plus de 80 sociétés suisses. En 2020, 2500 participants représentant 130 sociétés étaient inscrits avant la crise sanitaire.

Pourquoi la CCIG a-t-elle choisi de participer à cette opération ?

Il est important pour une institution comme la nôtre de ne pas participer uniquement à des séminaires « intellectuels », mais aussi à des manifestations plus festives. La Company Cup se place néanmoins sous le signe de la compétition avec des prix à la clé.

Cette opération correspond en fait à la cohésion d'équipe que la CCIG défend au quotidien, mais cela peut aussi amener à rencontrer de nouveaux prospects. Elle s'insère aussi dans une logique de développement durable : le covoiturage est privilégié, car le tarif est défini en fonction des places vides dans chaque voiture et est gratuit pour une voiture amenant 4 ou 5 participants. Cela nous tient tellement à cœur que nous en sommes devenus le partenaire stratégique.

Qui pourra être de la fête ?

Les équipes peuvent inclure des employés, des clients, des sous-traitants d'une ou plusieurs sociétés, aussi longtemps qu'elles concourent sous le nom d'une entité, d'une entreprise, d'une association ou d'une institution.

Globalement, le sport est-il une composante importante pour la forme de son personnel ?

Oui, c'est un élément essentiel à au moins trois titres : maintenir en forme physique ses employés, les stimuler mentalement et montrer un esprit de groupe dans le cadre professionnel. ■

Un concept à succès

La première Company Cup Swiss en 2019 avait rassemblé 1500 participants issus de 80 sociétés. En 2020, 2500 participants représentant 130 sociétés s'étaient inscrits avant que la crise sanitaire ne contraigne à l'annuler. Depuis 2013, 700 sociétés représentant 40 000 participants de 15 nationalités se sont retrouvées à Annecy, Lyon, Marseille, Paris et Nyon, pour se challenger autour d'une vingtaine de sports.



En pratique: Company Cup à Nyon (stade de Colovray) / samedi 25 juin de 8h à 19h, Games Party de 19h à 22h30 / Les entreprises souhaitant inscrire une équipe de collaborateurs ont jusqu'au 15 mai pour le faire.

■ INSCRIPTION : www.company-cup.fr/fr/suisse

Délégation économique

Cap sur le nord de l'Europe

Avec la durabilité et l'innovation au cœur de ce déplacement, une mission économique se rendra à Hambourg, Copenhague et Stockholm du 8 au 13 mai prochains.

Coorganisée par l'Etat de Genève, la CCIG et APRÈS-GE, la délégation se déroulera sous la conduite de Fabienne Fischer, conseillère d'Etat en charge de l'économie et de l'emploi, et sera accompagnée par Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, et Caroline Hugon, responsable du Pôle Développement économique d'APRÈS-GE.

L'occasion est ainsi offerte aux participants de s'inspirer de réalisations concrètes autour de modèles d'affaires novateurs – voire de rupture – développés dans les pays d'Europe du Nord, tout en étoffant leur réseau. Le programme envisagé

s'articule autour de thématiques ciblées comme la visite du port « intelligent » de Hambourg, organisée par MSC (avec une attention particulière accordée à l'empreinte carbone dans le secteur de la logistique et aux enjeux de la livraison du dernier kilomètre) ainsi que des rencontres avec les entreprises Maersk et DSV à Copenhague.

L'économie circulaire et l'*upcycling* seront étudiés auprès des entreprises emblématiques Lego et Carlsberg, l'innovation « à la suédoise » chez Klarna. Gageons que ces modèles de réussite sauront inspirer et nourrir les bonnes pratiques des entrepreneurs participants !

Le programme prévoit également des moments d'échange avec des entités et PME locales actives dans l'électromobilité, les *fab lab* ou des plateformes d'innovation, ainsi qu'une visite de la Philharmonie de



l'Elbe, construite par les architectes suisses Herzog & de Meuron. La délégation sera accueillie par les ambassadeurs de Suisse des trois pays visités ainsi que par les chambres de commerce locales afin de permettre une mise en perspective avec Genève et la Suisse. ■

Le programme complet et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site de la CCIG, agenda.ccig.ch (délai d'inscription : 20 avril 2022).

En cas de forte affluence, les coorganisateur se réservent le droit de limiter le nombre de participants.

TROUVEZ LES MEILLEURES SOLUTIONS POUR UNE GESTION ÉNERGÉTIQUE OPTIMALE

Faites confiance à Groupe E

Avec nos solutions intégrées et le réseau de chauffage à distance, bénéficiez de notre expertise et d'une large palette de produits et services liés à l'énergie.

Plus d'informations sur groupe-e.ch



Experts en solutions énergétiques globales

groupe e

Marly Innovation Center

Votation du 15 mai 2022

Référendum Frontex: un nouveau risque économique et sécuritaire pour la Suisse



Les Suisses voteront prochainement sur le référendum lancé par une alliance d'associations et de partis de gauche, qui pourrait bien recevoir le soutien de l'UDC. Un non à Frontex entraînerait le retrait automatique de la Suisse de l'espace Schengen, ce qui aurait des conséquences sécuritaires et économiques significatives.

Les Etats membres de l'Union européenne (UE) et de l'espace Schengen sont chargés du contrôle de leurs propres frontières. Dans ce cadre, la Suisse contribue au budget de Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes. Sa mission principale est de soutenir la protection des frontières extérieures mais elle assure également des opérations de sauvetage et de recherche dans le cadre de ses tâches liées à la sécurité maritime.

Créée en 2004, Frontex a vu ses missions renforcées à la suite de la crise migratoire de 2015. La Commission européenne a proposé d'élargir le mandat de l'agence et, en 2019, un nouveau règlement a été annoncé. Celui-ci prévoit notamment l'achat de matériel supplémentaire et l'embauche de 10 000 garde-frontières et garde-côtes à l'horizon 2027. Ces moyens visent entre autres à faciliter le retour des migrants en situation illégale, à soutenir les retours volontaires et à assister les demandes d'asile légales.

Ces objectifs sont en cohérence avec la politique de la Confédéra-

tion et le Parlement a donc soutenu le renforcement des moyens de Frontex. Lors de sa dernière session d'automne, l'Assemblée fédérale a voté le passage de la contribution financière annuelle de la Suisse de 24 millions de francs en 2021 à 61 millions en 2027. Pour le pays, une protection continue et coordonnée des frontières extérieures permet en particulier de renforcer la lutte contre la criminalité transfrontalière, le trafic de drogue ou la traite d'êtres humains.

Une alliance aux intérêts antagonistes

Le comité référendaire s'oppose au contraire au renforcement de Frontex et accuse l'agence d'actions non conformes à ses missions ainsi que d'être impliquée directement ou indirectement dans des situations de violations des droits humains. Dénonçant la brutalité contre les migrants, « No Frontex » revendique une « liberté de circulation pour toutes et tous » et proteste contre la militarisation des frontières.

Avec des arguments complètement inverses, certains membres de l'UDC s'opposent également au renforcement des moyens octroyés à Frontex, en cohérence avec leur hostilité à la participation de la Suisse à un système associé à l'UE. En filigrane se profile, derrière ce référendum, le risque pour la Suisse de sortir de l'accord Schengen/Dublin. En effet, la ministre de la justice Karin Keller-Sutter l'a clairement annoncé: un

non à Frontex signifierait un « retrait inéluctable » de l'espace Schengen.

Risques pour la Suisse

L'Accord de Schengen, lié à la contribution de la Suisse à Frontex par une clause guillotine, établit une zone de libre circulation entre les pays signataires. Il comprend la plupart des pays membre de l'UE, ceux de l'AELE et donc la Suisse. Sortir de l'espace Schengen aurait pour conséquences un rétablissement des contrôles systématiques aux frontières et un durcissement des conditions d'obtention de visas. Genève, canton frontalier et touristique, serait particulièrement touché. Cela signifierait en effet des embouteillages supplémentaires et des pertes importantes en termes économiques. Hotelleriesuisse estime que, pour la Suisse, le secteur de l'hébergement et du tourisme risquerait des pertes annuelles pouvant aller jusqu'à un demi-milliard de francs.

Par ailleurs, des coûts supplémentaires s'ajouteraient dans le domaine de l'asile en raison de la sortie du système Dublin. À ce sujet, des associations telles qu'Amnesty International ou l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) craignent que le référendum n'aggrave la situation des migrants. Elles mettent notamment en avant que la marge de manœuvre de la Suisse pour améliorer le bilan de Frontex en matière de droits humains serait réduite en cas de retrait des accords Schengen/Dublin.

Le nouveau mandat de Frontex vise à mettre en place une gestion durable des frontières, plutôt que l'utilisation de techniques de gestion de crise, notamment en assurant une meilleure coordination entre les autorités nationales et l'agence. Un tel objectif ne peut toutefois être atteint que par la collaboration de tous les pays et grâce un personnel bien formé, doté de moyens suffisants. Le référendum fait peser un risque tant sur la sécurité des citoyens suisses que sur le respect du droit international et du droit d'asile. En outre, le secteur touristique, déjà affecté par la pandémie, en subirait durablement les conséquences. ■

Consultation

Zone 30 et covoiturage sous la loupe

La CCIG a répondu à la procédure de consultation fédérale portant sur la simplification de l'introduction des zones 30 et l'introduction d'une signalisation spécifique dédiée au covoiturage. Elle a refusé les propositions formulées en raison du risque de systématisation du passage en zone 30 et de la facilitation de mise en place de voies réservées au covoiturage.



En effet, avec la simplification de l'adoption du 30 km/h en supprimant la nécessité de réaliser une expertise, les cantons risquent de recourir systématiquement à l'abaissement de la limitation de vitesse sans prendre le temps d'évaluer les options alternatives et les possibilités permettant de préserver la fluidité du trafic. De plus, la CCIG relève que le cadre réglementaire actuel est adapté à la situation et que le peuple suisse a refusé en 2001 la limitation générale de vitesse à 30 km/h en localité.

En ce qui concerne la signalisation relative au covoiturage, la CCIG

relève que la mise en place de voies de circulation réservées au covoiturage – qui interdirait certains espaces à la majorité des usagers de la route – n'apparaît pas comme une solution pertinente pour pallier l'insuffisance des infrastructures routières qu'anticipe l'Office fédéral des routes. Enfin, la CCIG estime que la possibilité de réserver certains espaces de stationnement aux « covoitureurs » est irréalisable. En effet, il paraît difficile de pouvoir contrôler la mise en œuvre d'une telle réglementation, les agents du stationnement contrôlant les véhicules pendant leur période de stationnement et non pas à l'arrivée et/ou au départ. ■

La réponse complète peut être consultée sur le site de la CCIG, à l'adresse: www.ccig.ch/Politique/Consultations

Industrie-Genève

Les arômes: une industrie aux multiples senteurs



Le magazine « Le Monde de Demain » diffusera en avril sur Léman Bleu sa 32^e émission, qui traitera – en période pascale – de l'industrie des arômes, et en particulier de celle du chocolat à Genève. Cette émission comprendra une interview en plateau et un reportage.

INDUSTRIE-GENÈVE.CH
#LE MONDE DE DEMAIN

Pour voir la 31^e émission du « Monde de demain », qui portait sur *renaissance industrielle à Genève*, cliquez sur: tinyurl.com/LeMondededemain-No31



Cybercriminalité

Une criminalité « virtuelle » bien réelle !

Dans le monde d'aujourd'hui, les cybermenaces sont omniprésentes et aucune entité n'est à l'abri d'une attaque. Les petites et moyennes entreprises, largement majoritaires en Suisse, peinent particulièrement à se protéger, faute de moyens et de temps.



Une table ronde organisée à la fin janvier à la CCIG a donné la parole à cinq experts, dont le CyberPeace Institute, qui a reçu le prix spécial 2021 du jury des Grands Prix de l'économie. Son directeur exécutif **Stéphane Duguin** a rappelé que « face à la hausse des attaques, il faut logiquement augmenter les investissements dans la cybersécurité ».

À son tour, **Nathalie Mombelli**, responsable de la sécurité des entreprises chez Microsoft, a pointé le fait que les cyberattaques devenaient sophistiquées et n'étaient plus seulement automatisées. « Le rançonnage (ransomware) sur les données est en vogue, surtout de la part de groupes criminels qui veulent s'enrichir en élaborant de vrais scénarios ». Parmi les cybercriminels, on trouve aussi quelques entités « espionnes » soutenues par certains Etats, sans oublier de jeunes geeks qui cherchent à se divertir.

La tendance est aussi d'exfiltrer des données professionnelles pouvant nuire à l'e-réputation. L'identité volée peut alors être revendue sur le dark-net. « Désormais, le phishing est difficile à détecter, il exige de solides pare-feu dans l'entreprise », indique la spécialiste. L'hacker s'introduit dans des comptes mail ou attend que la victime réponde à un envoi. Un collaborateur peut aussi être touché de façon collatérale dès que le système de base de l'entreprise est attaqué. Désormais, il existe des guides spécialement dédiés aux PME. Dans

la checklist à établir, la gestion utilisateurs doit être précise, tout comme l'organisation des procédures et des responsabilités, pour savoir par exemple qui contacter en cas d'urgence. La mise à jour des systèmes constitue un autre point-clé.

Des protections en tout genre

Selon **Jérémy Richard**, directeur adjoint à la sécurité du Groupe Mutuel, l'attention doit aussi être portée sur le support management. « Si on est au courant des pratiques, on peut agir ». Il s'agit de fixer des ambitions ciblées, telles que des certifications adéquates, puis de définir des stratégies établissant les étapes en vue d'une protection optimale. Quelques conseils? Commencer par définir de petits secteurs de l'entreprise à tester en situation réelle. Si l'approche est concluante, on peut généraliser la méthode, la mesurer avec des indicateurs et se féliciter des victoires remportées contre les éventuels hackers, ce qui est motivant pour les collaborateurs. Mais cette démarche ne saurait se passer d'une formation des collaborateurs, d'audits de sécurité et d'un backup des données.

Delphine van Solinge, responsable de la sécurité des entreprises du CICR, a pu témoigner sur l'attaque subie en début d'année par l'institution humanitaire. « Les pirates testent les victimes faibles avant de s'attaquer à des cibles qui leur rapportent de l'argent ». Sachant que les institutions internationales ne sont plus épar-

gnées, les données à but humanitaires doivent aussi être protégées.

L'humain, maillon faible du système

Il est également rappelé que c'est le facteur humain, et non technique, qui constitue la faille principale en cybersécurité. Les utilisateurs des réseaux sociaux divulguent des informations qui peuvent se retourner contre eux. Et, assurément, la généralisation du télétravail a fragilisé les réseaux. Là aussi, il faut identifier les outils les plus adaptés et les tester auprès des collaborateurs. Et rester vigilant lorsque l'on veut accéder à des contenus depuis l'étranger (s'assurer par exemple que le wifi est sécurisé). Enfin, il est vivement recommandé de placer toutes les données sensibles dans un cloud décentralisé. ■

Les trucs pratiques du CyberPeace Institute

Fabien Leimgruber, responsable de programme au CyberPeace Institute, a livré quelques astuces pratiques. « Il faut bien voir qu'il existe une méthodologie des attaques : elle commence par une reconnaissance de la cible, puis met en place des outils adaptés avant de livrer des logiciels malveillants et les exploiter dès que le piège a fonctionné ».

L'un de ses conseils est de partager l'information avec ses collègues quand on a des doutes : une adresse électronique bizarre, une url inconnue ou une pièce jointe suspecte constituent des indices précieux. Mieux vaut prendre le temps de vérifier un expéditeur qu'on ne connaît pas. « En général, il ne faut jamais livrer d'informations personnelles, surtout si la demande est pressante et curieuse », relève l'expert.

Les mots de passe sont l'une des protections les plus connues, mais ils ne sont pas infaillibles. « Ils ne doivent être ni trop simples, ni trop identifiables ; le mieux étant de créer une longue phrase à retenir. Puis d'avoir plusieurs codes sur ses comptes ou de privilégier une double authentification, procédé très efficace », ajoute Fabien Leimgruber.

START YOUR INTERNATIONAL CAREER



NEW Double degree with University of Plymouth (UK)

BACHELOR AND MASTER PROGRAMS IN:

- International Management
- International Relations and Diplomacy
- Digital Media
- Business Analytics
- Computer Science



IUN.CH
in @ f

La CCIG est aussi sur Instagram



TRAFIC DES PAIEMENTS

La QR-facture, nouvelle norme des entreprises !

La digitalisation révolutionne le système des paiements en Suisse. Un changement de pratiques à intégrer, certes, mais avec de multiples avantages à la clé.

Le 30 septembre 2022 en Suisse, il en sera définitivement fini du vénérable bulletin de versement, que ce soit le BV rouge ou le BVR orange. Avec la réforme du système des paiements, ils seront tous remplacés par la QR-facture, qui pourra être payée au guichet, par voie électronique ou directement depuis son téléphone portable, toutes les données nécessaires au paiement étant contenues dans le code QR. Depuis le 30 juin 2020 déjà, il est possible de recevoir et de payer ce type de factures, sachant que les systèmes de paiement et les logiciels bancaires ont été adaptés pour cette échéance.

Technologies

Un code devenu incontournable

Sous forme de certificat Covid, d'amende d'ordre ou de menu au restaurant, le code QR a envahi chaque pan de la société et de l'économie. Ceux qui ne l'utilisent pas se voient même parfois entravés dans leur liberté.

Historiquement, le code QR existe en fait depuis 1994, mis au point pour l'entreprise japonaise Toyota en remplacement du code-barres. Ce dernier ne peut contenir que 20 caractères alphanumériques.

Les amendes se modernisent Depuis de nombreux mois, même les amendes d'ordre sont désormais délivrées sous forme de code QR. En pratique, l'agent de la Fondation des parkings ou de la police municipale genevoise scanne la plaque du véhicule en infraction, n'indiquant que quelques autres spécificités. Cela génère un code QR, qui s'imprime sur le bulletin d'amende déposé sur le pare-brise. Un gain de temps important pour les agents et, pour le contrevenant, un accès direct au portail informatique, ce qui lui permet, en scannant le code QR, de consulter le détail de son amende et de la payer en ligne. Notons que si l'amende n'est pas payée après trente jours, un bulletin de versement est envoyé, sans frais supplémentaire.

« C'est un nouveau mode de paiement qui fait une apparition progressive, rassure **Kévin Nicod**, responsable projets e-channels de la Banque Cantonale de Genève (BCGE). Les PME ou indépendants qui fonctionnent encore sans outils digitaux ne se retrouveront pas sans solution du jour au lendemain pour établir leurs factures, même si ce sera le processus appliqué à l'avenir. Dans l'intervalle, notre établissement les accompagne dans cette transition en les guidant dans les différentes étapes en fonction de leurs habitudes de facturation. De la documentation sur le sujet leur est également fournie ».

Dernière étape de la réforme

La QR-facture constitue en fait la troisième et dernière phase de la réforme en cours, après l'iban et l'e-bill. En pratique, l'émetteur pro-

riques (autrement dit des lettres et des chiffres) alors que le code QR peut en stocker jusqu'à 4296. Un code QR peut donc remplacer les informations de plusieurs code-barres. Il existe une panoplie de catégories de codes, tels que l'Aztec (billets de transport), le Datamatrix (industrie ou coupons de déduction), le PDF 4517 pour la logistique ou les billets d'avion et le code QR standard, souvent utilisé pour le grand public.

Qu'en est-il de sa sécurité? Les données personnelles ne sont pas collectées et ne peuvent donc être transmises à des tiers. L'un des problèmes du code QR est qu'il peut néanmoins contenir n'importe quelle information, y compris des renseignements malveillants laissant la porte ouverte à des tentatives d'hameçonnage. Comme le

contenu codé est invisible à l'œil nu, toutes sortes de liens peuvent y être introduits. Il est donc prudent de ne pas laisser traîner des documents sensibles que tout un chacun pourrait scanner.

Après avoir connu un succès fulgurant entre 2009 et 2012, mais pour des usages plutôt ludiques, le code QR souffre d'une perte d'intérêt durant quelques années. Mais les paiements du type Twint, les billets imprimables à domicile et, surtout, la pandémie de Covid lui ont donné un coup d'accélérateur, car il réduit les manipulations. La généralisation du Pass Covid pour l'accès aux manifestations a rendu ce procédé quasi incontournable. Mais sensibiliser le grand public, inquiet de protéger ses données personnelles, aux mystères de ces carrés noirs deviendra sans doute un nouvel enjeu.

■ POUR EN SAVOIR PLUS : www.payer-simple.ch

contenu codé est invisible à l'œil nu, toutes sortes de liens peuvent y être introduits. Il est donc prudent de ne pas laisser traîner des documents sensibles que tout un chacun pourrait scanner.

Après avoir connu un succès fulgurant entre 2009 et 2012, mais pour des usages plutôt ludiques, le code QR souffre d'une perte d'intérêt durant quelques années. Mais les paiements du type Twint, les billets imprimables à domicile et, surtout, la pandémie de Covid lui ont donné un coup d'accélérateur, car il réduit les manipulations. La généralisation du Pass Covid pour l'accès aux manifestations a rendu ce procédé quasi incontournable. Mais sensibiliser le grand public, inquiet de protéger ses données personnelles, aux mystères de ces carrés noirs deviendra sans doute un nouvel enjeu.

Après avoir connu un succès fulgurant entre 2009 et 2012, mais pour des usages plutôt ludiques, le code QR souffre d'une perte d'intérêt durant quelques années. Mais les paiements du type Twint, les billets imprimables à domicile et, surtout, la pandémie de Covid lui ont donné un coup d'accélérateur, car il réduit les manipulations. La généralisation du Pass Covid pour l'accès aux manifestations a rendu ce procédé quasi incontournable. Mais sensibiliser le grand public, inquiet de protéger ses données personnelles, aux mystères de ces carrés noirs deviendra sans doute un nouvel enjeu.

CIRQUE DU SOLEIL®

LUZIA™

OFFREZ-VOUS L'EXPÉRIENCE VIP
POUR UN MOMENT INOUBLIABLE

ESPACE PRIVÉ
COCKTAIL DINATOIRE
VISITE DES COULISSES
OFFRES DE GROUPE

Personnalisez votre package. Contactez-nous pour plus de renseignements : adrien@instenslive.ch

PARTENAIRE OFFICIEL

MÉXICO

PARTENAIRES MEDIAS



Partenaire

Klap: le savoir-faire local au service de solutions sanitaires durables

Mise sur orbite dès les prémices de la pandémie de coronavirus, Klap, jeune société franco-suisse productrice de protections sanitaires, s'évertue, depuis, à proposer aux entreprises une offre de qualité peaufinée à l'échelle locale.



la sécurité sanitaire en proposant des solutions parfaitement adaptées à leurs besoins. Ainsi nous couvrons de nombreux domaines d'activité: santé, industries, tertiaire.» assure Hervé Zipper qui veille ainsi à associer exigence de qualité et respect des règles environnementales.

La qualité n'est pas une option

« Notre exigence de qualité rejoint nos préoccupations environnementales puisque nous veillons chaque jour à réduire notre impact en triant tous nos déchets, de la chaîne de fabrication jusqu'aux bureaux ». Voir loin pour durer. Plus qu'un slogan, une véritable volonté de la part de chacune des composantes d'une entreprise qui ne se repose pas sur ses lauriers et veut continuer d'innover grâce à un vivier local particulièrement foisonnant. Dans le respect de l'environnement et en totale indépendance. « Se projeter et s'engager, c'est la voie que nous avons prise en nous donnant les moyens d'assurer l'indépendance et la stabilité de notre production, le développement de notre expertise et notre contribution à une filière industrielle pérenne et créatrice d'emplois locaux », conclut Hervé Zipper. ■

www.klapsolutions.com

L'exigence suisse couplée au savoir-faire breton. La symbiose parfaite. Un postulat qui fait office de prise de conscience, dès le mois de mars 2020, à l'époque où le coronavirus s'apprête à déferler sur la Planète, entraînant les conséquences qui continuent de sévir sur notre quotidien. C'est dans cette conjoncture pour le moins incertaine que Klap est sortie de terre, avec une feuille de route limpide: apporter un accès local, durable et immédiat à des solutions sanitaires de qualité. Si les pénuries de masques et autres contraintes d'approvisionnement vont s'accumuler par la suite, Klap a pris le parti de devancer ces difficultés et fait, à ce titre, office de précurseur.

Et un leitmotiv: retrouver la maîtrise des moyens de production et ainsi œuvrer à des solutions sanitaires de qualité à destination des entreprises. Et deux piliers « géographiques » qui vont grandement œuvrer à son émergence et sa réussite, en l'oc-

currence un savoir-faire breton reconnu depuis des décennies dans le secteur des protections sanitaires et une volonté suisse de transformer ce marché pour ne plus vendre des produits, mais des solutions.

Produire local

Fort de ce projet responsable et engagé au service de la santé publique, de l'emploi et de l'environnement, Klap a esquissé une vision au sein de laquelle l'ancrage local de la production fait quasiment office de « raison d'être ». Ainsi, la société a joint les paroles aux actes en posant très rapidement les jalons de deux usines de masques chirurgicaux et FFP2: l'une en Bretagne et l'autre à Genève. Et Klap peut également se targuer de maîtriser l'ensemble de la chaîne de fabrication puisqu'elle produit également depuis peu son propre média filtrant: le *meltblown*, ce fameux textile non tissé filtrant, qui confère aux masques leur haute performance! Entre papier et tissu,

le *meltblown* produit par Klap est un concentré de qualités: il est léger, respirant et surtout extrêmement filtrant.

Indépendance, proximité, qualité: avoir investi dans une machine à fabriquer le *meltblown* permet à Klap de garantir à ses clients une sécurité d'approvisionnement en équipements de protection sanitaire, ainsi que la maîtrise technologique de tout le processus de fabrication. « Nous souhaitons faire de nos usines bretonne et suisse un modèle d'indépendance industrielle, en maîtrisant 100% du cycle de vie de nos produits. Fabriquer et recycler, sans dépendre de l'import des matières premières nécessaires, c'est l'ambition que nous portons. Résolument », insiste Hervé Zipper, Directeur Général de Klap. Une feuille de route, certes, particulièrement ambitieuse ou plutôt audacieuse, ce terme étant usité chez Klap, mais à laquelle l'entreprise est (très) attachée.

De l'audace

Un projet savamment mûri et qui peut se targuer d'être 100% local. « Nos collaborateurs ont pensé nos lignes de fabrication puis les ont fait concevoir localement et sur mesure exclusivement pour nous, selon leur cahier des charges précis », souligne Hervé Zipper. Car en effet, Klap est particulièrement soucieux de la qualité des produits mis sur le marché dans le respect rigoureux des normes européennes. Ainsi, l'entreprise révèle qu'un scrupuleux contrôle a lieu toutes les heures sur

les lignes de fabrication tandis qu'un autre s'effectue toutes les 3 heures en laboratoire qualité.

Une intransigeance et une minutie qui font également partie de l'ADN de l'entreprise et qui permettent de détecter le plus précocement possible, dans le processus de fabrication, tout type de défautuosité et de problèmes annexes. Et de permettre ainsi la mise à l'écart des lots non conformes. « Nous garantissons ainsi le respect de nos engagements envers nos clients pour la qualité, la stabilité, la conformité et la traçabilité de nos produits. Nous accompagnons les entreprises, petites et grandes, en leur facilitant l'accès à



Hervé Zipper, Directeur Général Klap.


GOUPIL
UTILITAIRES
POLYVALENTS
100%
ELECTRIQUES





Chalut
Green Service
info@chalut-greenservice.ch - www.chalut-greenservice.ch

JUSSY 022 759 91 91
MIES 022 755 60 22
ACLENS 021 731 29 91

Agenda

Formation en management

Jeudi 7 avril 2022 de 9h à 17h - CCIG

Déléguer et responsabiliser, les bonnes pratiques managériales



Réseautage

Jeudi 28 avril 2022 de 7h30 à 9h30 - CCIG

7h30 de la Chambre



Commerce international

Mardi 26 avril 2022 de 17h à 19h30 - CCIG

Market Focus: Maroc



Jeudi 28 avril 2022 de 9h à 17h - CCIG

Tout ce que vous devez savoir sur la TVA européenne!



Mardi 28 juin et mercredi 29 juin 2022

Hôtel Président Wilson, Quai Wilson 47, Genève

Switzerland - GCC Economic Forum



Ce forum a pour but de construire des synergies entre la Suisse et les pays regroupés au sein du Gulf Cooperation Council (GCC).

Formation 2 jours

Du mardi 3 mai à 9h au mercredi 4 mai à 17h

Château de Prangins

BeSMARTphoneVIDEO



Pour tous les événements ci-dessus:

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: www.ccig.ch/agenda



Blockchain



La blockchain dispose d'un énorme potentiel capable d'innover dans tous les processus opérationnels d'une entreprise en créant de la valeur tangible et durable.

Mardi 26 avril 2022 de 12h15 à 13h15 - En ligne

Blockchain : premières notions

Ce webinaire peut servir d'introduction aux deux événements suivants.



Jeudi 28 avril 2022 de 9h à 17h

Signature-Quartier des banques, Genève

Blockchain sur mesure

Cette formation permet d'appréhender les notions de base de la technologie blockchain et de mener une réflexion sur les enjeux et les leviers pour sa propre entreprise.



Vendredi 29 avril 2022 de 9h à 13h

Signature-Quartier des banques, Genève

Introduction à la Blockchain

Cette formation permettra aux participants d'appréhender les notions de base et d'approfondir le vocabulaire de la technologie blockchain.



IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG. Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition: Alexandra Rys

Rédaction: Marguerite Bouillet, Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier, Béatrice Ojeda, Alexandra Rys, Erik Simonin, Morgan Tinguely

Publicité: HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception: ROSS graphic design

Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations: publications@ccig.ch



Maison de l'économie
Bd du Théâtre 4 - 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 819 91 11
Fax + 41 (0)22 819 91 00
www.ccig.ch



imprimé en suisse

EDITEUR



"BEAUTY LIES IN THE DETAILS OF THE GRANDEST STRUCTURES, AND THE FINEST."

ORAÏTO, CREATOR OF SHAPES, WEARS THE VACHERON CONSTANTIN PATRIMONY.

VACHERON CONSTANTIN | ONE OF NOT MANY.
GENÈVE

PARTENAIRES

OR

SKYNIIGHT | **SWISS RISK CARE**
Our independence • Your best insurance

BCGE | **groupe mutuel** | **GONET**
BANQUIERS 1845

ARGENT

m3 GROUPE | **GED - COPIEURS - IT** | **swisscom** | **CGNI**
devillard

m sc | **SOFTFINANCE** | **BeVisible** | **MEDIAONE**
CONTACT GLOBAL REACH, LOCAL TOUCH

BRONZE

Allianz | **Protectas** | **PORTS FRANCS** | **eu Business School**

EXECUTIVE TRAVEL | **BALESTRAFIC** | **integral** | **MIGROS**
Groupe

JTI | **INSTITUT FLORIMONT** | **STG** | **Vitol** | **TPB**
TP PUBLIESTE SA

DURABILITÉ | INTERNATIONAL | JURIDIQUE | HOSPITALITÉ | INNOVATION | COWORKING

SUCAFINA | **P&G** | **EVERSHEDS SUTHERLAND** | **Hilton** | **microshare** | **Regus** | **SPACES**
GENÈVA HOTEL & CONFERENCE CENTRE | Signature